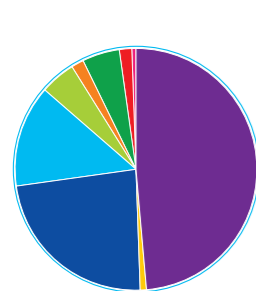


Les Budgets 2016

Les budgets primitifs 2016 ont été votés par le conseil communautaire les 25 février et 24 mars dernier. Les élus ont surtout mis l'accent sur la forte capacité de la communauté de communes à investir, en dépit des difficultés que rencontrent toutes les collectivités locales avec des charges qui s'accroissent et des dotations de l'Etat qui se réduisent comme peau de chagrin. C'est ainsi que la communauté de communes va investir plus de 4 millions d'euros cette année, tous budgets confondus, soit une progression de 15 % par rapport à 2015.

Le budget principal

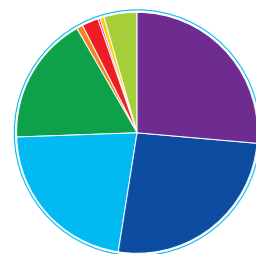
Réduire les dépenses de fonctionnement pour compenser la baisse des dotations de l'Etat tout en soutenant l'économie locale par l'investissement : c'est la difficile équation qu'il a fallu résoudre au moment de la préparation des budgets 2016. Mission accomplie !



Dépenses de fonctionnement

- Reversement de fiscalité aux communes : 4 410 311 €
- Fonds national de péréquation des ressources intercommunales : 75 000 €
- Charges de fonctionnement courant : 2 126 000 €
- Charges de personnel : 1 215 000 €
- Virement à la section d'investissement : 420 000 €
- Réserve pour dépenses imprévues : 175 000 €
- Amortissements : 442 681 €
- Autres charges de gestion courante : 143 200 €
- Charges financières : 42 628 €
- Total : 9 050 000 €

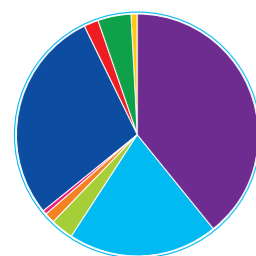
LE FAIT MARQUANT : chaque année, depuis qu'elle seule perçoit la fiscalité des entreprises, la communauté de communes reverse à ses 8 communes membres plus de 4,4 M€ au titre des "attribution de compensation". Une dépense qui représente 49 % de son budget de fonctionnement. Détail des attributions de compensation versées aux communes : Camaret-sur-Aigues : 2 154 768 € / Lagarde-Paréol : 67 403 € / Piolenc : 785 693 € / Sainte-Cécile-les-Vignes : 393 473 € / Sérignan-du-Comtat : 409 734 € / Travaillan : 29 520 € / Uchaux : 371 487 € / Violès : 198 233 €



Recettes de fonctionnement

- Fiscalité des ménages : 2 418 894 €
- Fiscalité des entreprises : 2 392 642 €
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 2 010 418 €
- Dotations de l'Etat : 1 555 735 €
- Produits des services : 9 000 €
- Soutiens financiers tri sélectif : 201 997 €
- Autres produits de gestion courante : 7843 €
- Amortissement subventions : 53 471 €
- Excédent 2015 reporté : 400 000 €
- Total : 9 050 000 €

LE FAIT MARQUANT : les soutiens financiers recus des principaux partenaires du tri sélectif des déchets (Eco-emballages notamment) sont en constante augmentation, grâce à l'implication de la grande majorité des usagers qui trient bien les déchets, mais aussi aux services de proximité et aux actions de recyclage mis en place par la communauté de communes pour aller chercher certains déchets à la source (encombrants à domicile, cartons des commerçants, artisans et industriels et broyage des végétaux pour compost).



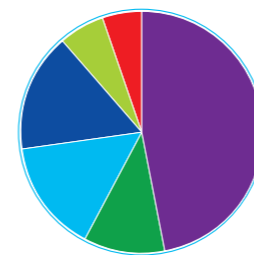
Dépenses d'investissement

- Travaux d'aménagement : 1 095 000 €
- Travaux voirie et éclairage public : 90 000 €
- Constructions : 555 000 €
- Achat de matériels divers : 36 000 €
- Etudes et logiciels : 14 224 €
- Remboursement prêt relais ZAE Camaret : 800 000 €
- Amortissement subventions : 53 471 €
- Annuité d'emprunt : 121 305 €
- Réserve pour dépenses imprévues : 20 000 €
- Total : 2 785 000 €

LE FAIT MARQUANT : les dépenses réelles d'investissement se montent cette année à 1,8 M€, (contre 1,7 M€ en 2015 et 1,4 M€ en 2014), et ce en dépit du fait que le budget principal doit rembourser l'intégralité du prêt relais souscrit pour réaliser les travaux de viabilisation de la zone d'activité de Camaret.

Les principaux investissements 2016

Travaux d'aménagement : aménagement de 23 plateformes et fourniture de 115 colonnes enterrées pour la nouvelle organisation des collectes dans les communes de Camaret-sur-Aigues, Lagarde-Paréol, Piolenc, Sainte-Cécile-les-Vignes et Sérignan-du-Comtat / **Construction de deux stations collectives de lavage pour les pulvérisateurs** à Camaret-sur-Aigues et à Sainte-Cécile-les-Vignes / **Réfection de la voirie** de la zone d'activité du Crépon à Piolenc et du chemin d'accès à la station d'épuration de Camaret-sur-Aigues / **Réfection de l'éclairage public** de la zone d'activité La Garrigue du Rameyron de Sérignan-du-Comtat / **Changement du système de contrôle d'accès des déchetteries** / **Achat de matériel et d'outillage technique.**

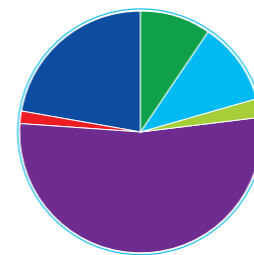


Recettes d'investissement

- Excédent 2015 capitalisé : 1 312 888 €
- Solde d'exécution reporté : 299 115 €
- Virement section de fonctionnement : 420 000 €
- Amortissements : 442 861 €
- Subventions : 170 500 €
- Remboursement TVA : 139 636 €
- Total : 2 785 000 €

LE FAIT MARQUANT : grâce aux excédents cumulés de 2015, les investissements 2016 peuvent tous être réalisés sur fonds propres, sans recours à l'emprunt.

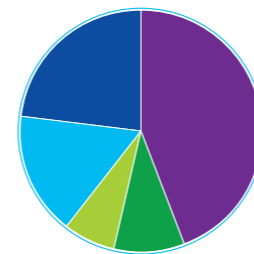
Le budget assainissement



Dépenses de fonctionnement

- Charges de fonctionnement courant : 144 667 €
- Virement à la section d'investissement : 165 000 €
- Réserve pour dépenses imprévues : 40 000 €
- Amortissements : 794 682 €
- Aides à la réhabilitation assainissement non collectif : 25 000 €
- Charges financières : 330 651 €
- Total : 1 500 000 €

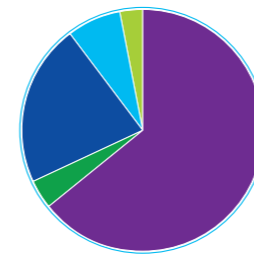
LE FAIT MARQUANT : les dépenses réelles de fonctionnement sont en légère hausse par rapport à 2015, en raison de l'augmentation des intérêts d'emprunt (prêt de 2 M€ souscrit fin 2015).



Recettes de fonctionnement

- Redevance d'assainissement : 664 000 €
- Autres taxes et redevances : 143 263 €
- Primes pour épuration : 101 600 €
- Subventions amorties : 244 981 €
- Excédent 2015 reporté : 345 756 €
- Total : 1 500 000 €

LE FAIT MARQUANT : la redevance d'assainissement arrive en dernière année de lissage. A compter de 2017, tous les usagers (de la communauté de communes) du service public d'assainissement collectif paieront la même redevance.



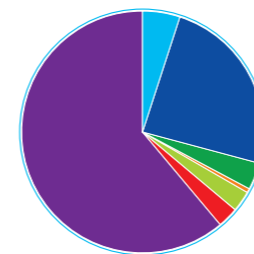
Dépenses d'investissement

- Travaux sur les réseaux : 2 112 500 €
- Réserve pour travaux d'urgence : 127 133 €
- Annuité d'emprunt : 703 862 €
- Subventions amorties : 244 981 €
- Opérations patrimoniales : 91 524 €
- Total : 3 280 000 €

LE FAIT MARQUANT : les dépenses d'investissement poursuivent leur progression avec des prévisions à hauteur de 2,2 M€ cette année (1,7 M€ en 2015).

Les principaux investissements 2016

Construction d'un collecteur entre les stations d'épuration de Sérignan-du-Comtat et de Camaret-sur-Aigues / **Deuxième tranche de travaux de réfection** du réseau avenue de Provence (Sud) à Piolenc / **Extension du réseau** vers le quartier Esperon à Travaillan / **Construction d'une station d'épuration** pour le hameau de la d'Hugues à Uchaux.



Recettes d'investissement

- Virement section de fonctionnement : 165 000 €
- Amortissements : 794 682 €
- Subventions : 117 690 €
- Remboursement TVA : 23 548 €
- Opérations patrimoniales : 91 524 €
- Créances sur TVA : 91 524 €
- Excédent 2015 reporté : 1 996 032 €
- Total : 3 280 000 €

LE FAIT MARQUANT : c'est grâce à l'emprunt souscrit à la fin 2015 que la section d'investissement s'équilibre cette année.

Les budgets des zones d'activité

Le budget de la zone d'activité La Garrigue du Rameyron à Sérignan-du-Comtat a été clôturé à la fin 2014. Il sera rouvert lorsque la communauté de communes aura achevé la commercialisation des deux autres zones d'activité et disposera des ressources pour procéder aux acquisitions foncières (estimées à 700 000 € pour 2 hectares)

Le budget de la zone d'activité Saint-Antoine à Violès a été clôturé en mai 2015. Les recettes des ventes de parcelles (6 parcelles vendues sur 8 à ce jour) viendront abonder le budget principal.

Le budget de la zone d'activité Jonquier & Morelles à Camaret-sur-Aigues est le seul encore en activité. Les travaux d'aménagement sont achevés. Sur les 16 parcelles viabilisées et mises en vente, 4 ventes fermes ont été signées. Il reste trois compromis de vente en cours et potentiellement 9 parcelles qui restent disponibles.